

Rapport de la phase 2 du protocole d'entente



Établissement de l'Initiative culturelle Maine–Nouveau-Brunswick

Le 30 octobre 2011

Protocole d'entente entre l'État du Maine et la province du Nouveau-Brunswick en vue de promouvoir les avantages réciproques de relations dans le domaine culturel grâce au lancement d'une initiative culturelle Maine-Nouveau-Brunswick.

ATTENDU QUE l'État du Maine (« le Maine ») maintient de longue date des relations privilégiées dans le domaine culturel, historique et artistique avec la province du Nouveau-Brunswick (« le Nouveau-Brunswick »);

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick comptent, sur leurs territoires respectifs, nombre d'artistes et artisans talentueux;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick comptent des interprètes et des musiciens remarquables;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick ont chacun, sur leurs territoires respectifs, un réseau étendu de galeries d'art, musées, institutions culturelles, lieux patrimoniaux et salles de spectacles;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick Maine ont tous deux adopté des politiques visant à promouvoir les arts et la culture;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick reconnaissent l'intérêt d'attirer et de retenir une main-d'œuvre qualifiée et créative;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick sont conscients de l'influence exercée par les créateurs, institutions, entreprises et collectivités dynamiques sur la vie sociale et économique de leurs territoires respectifs;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick valorisent la possibilité d'échanges fructueux entre les artistes, les interprètes, les institutions culturelles, les entreprises et les collectivités dans le domaine de la création;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick collaboreront à l'organisation du prochain Congrès mondial acadien (*World Acadian Congress*) qui se tiendra dans la région nord du Maine, la région nord-ouest du Nouveau-Brunswick et le Témiscouata au Québec en août 2014;

Que le Maine et le Nouveau-Brunswick reconnaissent que le renforcement de leurs relations culturelles servira à élargir les marchés culturels, créer des occasions et utiliser rationnellement les ressources culturelles en contribuant à leur enrichissement mutuel;

EN CONSÉQUENCE,

Les soussignés, John Elias Baldacci, gouverneur de l'État du Maine et Shawn Graham, premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick, conviennent de ratifier le présent Protocole d'entente entre l'État du Maine et la province du Nouveau-Brunswick en vue de promouvoir les avantages réciproques de relations dans le domaine culturel entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, et conviennent de ce qui suit :

Le Maine et le Nouveau-Brunswick conviennent d'établir une initiative culturelle Maine - Nouveau-Brunswick en acceptant d'assumer conjointement les tâches suivantes :

1. Examiner toute modalité destinée à simplifier et à rationaliser la traversée de la frontière pour les artistes, les interprètes, les institutions et les entreprises du domaine de la création;
2. Évaluer les possibilités d'intensifier les échanges culturels;
3. Explorer les possibilités de collaboration transfrontalière sur les projets culturels;
4. Multiplier et intensifier les opportunités de tourisme et d'échanges culturels de part et d'autre de la frontière;
5. Recenser les différences et les similitudes entre les activités économiques et les partenaires du domaine de la création au Nouveau-Brunswick et dans le Maine afin de propager les initiatives réussies.

Le Maine et le Nouveau-Brunswick conviennent d'allouer du personnel à la réalisation des tâches décrites ci-après, en nommant un fonctionnaire de leurs administrations respectives en tant que personne-ressource (les « représentants des deux parties »).

L'exécution des tâches s'effectuera en deux phases. La phase 1 consistera en un examen des tâches susmentionnées pour extraire des principes communs afin d'orienter les efforts visant à soutenir des initiatives concrètes et évaluer les possibilités et les priorités. Cet examen sera réalisé en consultation avec les intervenants de l'industrie culturelle du Maine et du Nouveau-Brunswick. Les représentants des deux parties devront remettre un rapport sur les activités de cette phase 1 à leurs gouvernements respectifs, au plus tard le 1^{er} décembre 2010.

Une fois la phase 1 complétée, le Maine et le Nouveau-Brunswick conviennent de passer à la phase 2. Cette seconde phase détaillera toutes les possibilités inventoriées lors de la phase 1 pour les prioriser et établira un échéancier des travaux à réaliser. Les représentants des deux parties soumettront un rapport définitif pour cette phase 2 à leurs gouvernements respectifs, au plus tard le 30 avril 2011.

Lorsque les tâches susmentionnées seront achevées, le Maine et le Nouveau-Brunswick conviennent d'envisager de conclure un accord pour mettre en œuvre des interventions mutuellement avantageuses.

Signé et remis, le 12 du mois de juillet 2010.

John Baldacci, Gouverneur

Shawn Graham, Premier ministre

« Les frontières sont des creusets où s'entrechoquent populations et pays, et leur façon de gérer cet impact en dit beaucoup sur eux... "À certains endroits, on avait l'impression que la frontière était arbitraire", écrivait James Laxer. Si elle semblait arbitraire, c'est parce qu'elle l'était – et elle l'est encore. Au début, c'était une frontière de l'imaginaire, une ligne tracée par les politiciens et les diplomates, mais elle s'est par la suite concrétisée. Pourtant, même aujourd'hui, elle donne l'impression d'être hésitante. Voilà pourquoi elle raconte une histoire aussi fascinante à notre sujet. » (traduction libre)

Extrait de *Imaginary Line: Life on an Unfinished Border* © de Jacques Poitras. Permission de reproduction obtenue de Goose Lane Editions.

INDEX

3	Sommaire
4	Aperçu de l'initiative (partie 2)
6	Stratégie et objectifs
7	Bilan des tâches 1 à 5
24	Conclusion

Auteur principal : Kerstin Gilg

Rapport de la phase 2

Le 30 octobre 2011

Protocole d'entente entre l'État du Maine et la Province du Nouveau-Brunswick en vue d'améliorer les avantages mutuels des relations culturelles entre le Maine et le Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire de l'Initiative culturelle Maine–Nouveau-Brunswick

Le premier rapport faisait état d'une exploration préliminaire entreprise afin de définir les principes communs qui orienteraient les efforts déployés pour améliorer les échanges culturels. Le rapport de la phase 2 décrit les mesures prises depuis la publication du premier rapport. On y explore les initiatives tangibles qui ont été mises en œuvre ou envisagées et on présente les conclusions dégagées après 12 mois de partenariat en matière de relations culturelles transfrontalières entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.

+++

Sommaire

La conclusion générale formulée dans le présent rapport vient renforcer l'hypothèse selon laquelle le Maine et le Nouveau-Brunswick ont chacun un secteur culturel dynamique et prospère qui, plus il progresse, plus il produira des retombées économiques intéressantes. Le milieu artistique au Maine et au Nouveau-Brunswick est un secteur riche de traditions profondes et durables, contrebalancé par l'innovation et la créativité. Le secteur des arts a apporté d'importantes contributions économiques et civiques dans chacune des régions par le passé, et tout semble indiquer qu'il continuera dans cette voie s'il est bien géré.

La nature internationale du partenariat entre le Maine et le Nouveau-Brunswick est à la fois avantageuse et épineuse. Il peut être particulièrement difficile de s'orienter au sein de la politique nationale et de s'adapter aux complications additionnelles des relations internationales. Pourtant, les industries culturelles du monde entier cherchent à créer de nouveaux marchés et de nouvelles possibilités au-delà de leurs frontières. La mondialisation bénéficie aux régions tant sur le plan de l'économie que de la culture, et la collaboration avec nos voisins engendre dynamisme et possibilités. Le partenariat culturel entre le Maine et le Nouveau-Brunswick ouvre également la voie à d'autres marchés internationaux.

+++

Aperçu de l'initiative

Les indicateurs économiques et sociaux du premier rapport demeurent pertinents. La promotion d'échanges sains et créatifs enrichit les collectivités et contribue à la croissance économique. Ces échanges instruisent, inspirent et divertissent.

En 2009, les US Regional Arts Organizations / RAO (organismes régionaux des arts aux États-Unis) ont publié un rapport intitulé *Global Positioning Strategy for the Arts: Recommitting America to International Cultural Exchange* à l'intérieur duquel les échanges culturels internationaux ont été associés à l'amélioration des possibilités d'apprentissage pour les enfants, à l'acceptation culturelle, à la stabilité économique, aux occasions d'affaires et à l'expansion de la démocratie. Les auteurs du rapport ont recommandé une politique nationale pour encourager la collaboration entre les RAO et les organismes non gouvernementaux (ONG) ainsi que le resserrement des liens entre le secteur culturel et divers organismes américains, dont le Département d'État, le National Endowment for the Arts, le National Endowment for the Humanities, l'Institute of Museum and Library Services et la Bibliothèque du Congrès. Ce rapport a été un précurseur des changements de politique américaine en matière d'échange culturel et demeure une toile de fond informative pour l'initiative Maine–Nouveau-Brunswick, dont les débuts officiels remontent à juillet 2010. En février 2011, la déclaration *Par-delà la frontière* pour une vision commune de la sécurité et de la compétitivité économique a été prononcée par le président des États-Unis, Barack Obama, et le premier ministre du Canada, Stephen Harper. Cette proclamation a aidé à consolider les efforts déployés par le groupe de travail du protocole d'entente dans un contexte plus large. En plus de faire du bon sens financièrement et culturellement pour l'État et la province, le protocole d'entente cadre bien avec les initiatives menées à l'échelle nationale et internationale.

Le fait d'avoir convaincu les gouvernements du Maine et du Nouveau-Brunswick que le secteur culturel contribue de façon marquée à la prospérité a certainement facilité cette initiative. Dans la même veine, puisque les dirigeants gouvernementaux des deux régions considèrent désormais les arts comme étant un atout pour les relations internationales, les progrès réalisés à ce jour sont d'autant plus solides. L'engagement à reconnaître ces facteurs est la toile de fond sur laquelle reposent le dialogue sincère et la collaboration fructueuse. Avec l'appui soutenu du gouverneur du Maine et du premier ministre du Nouveau-Brunswick, la collaboration culturelle continuera de s'étendre et de s'approfondir, et produira des retombées positives pendant de nombreuses années à venir.



L'honorable Trevor Holder (à gauche), ministre néo-brunswickois du Mieux-être, de la Culture et du Sport et ministre du Tourisme et des Parcs, et Kevin Raye (à l'ordinateur), président du Sénat du Maine, votent pour la baie de Fundy dans le cadre du concours des sept merveilles de la nature de New7Wonders.

Le groupe de travail transfrontalier, qui était déjà formé au moment de la publication du premier rapport, a accueilli d'autres membres afin de permettre un plus grand apport des diverses industries culturelles.

Groupe de travail du Maine

Donna McNeil	Donna.McNeil@maine.gov
Kerstin Gilg	Kerstin.Gilg@maine.gov
Hugh French	hfrench@tidesinstitute.org
Jude Valentine	jvalentine@tidesinstitute.org
Mark Bessire	mbessire@portlandmuseum.org
Darrell Bulmer	Darrell.Bulmer@maine.gov
Edward Leger	eeleger@nb.sympatico.ca

Maine Arts Commission
 Maine Arts Commission
 Tides Institute, Eastport
 Tides Institute, Eastport
 Portland Museum of Art
 Maine Arts Commission

Groupe de travail du Nouveau-Brunswick

Nathalie Dubois	Nathalie.dubois@gnb.ca
Michel Bérubé	Michel.berube@gnb.ca
Caroline Walker	Caroline.Walker@gnb.ca
Akoulina Connell	execdirgen@artsnb.ca
Vanessa Moeller	vmoeller@artsnb.ca
Jane Fullerton	Jane.Fullerton@nbn-mnb.ca
David Umholtz	s. o.
Bill Hicks	Bill.Hicks@gnb.ca

Mieux-être, Culture et Sport
 Mieux-être, Culture et Sport
 Mieux-être, Culture et Sport
 Conseil des arts du N.-B. (Arts NB)
 Conseil des arts du N.-B. (Arts NB)
 Musée du Nouveau-Brunswick
 Artiste, île Deer
 Mieux-être, Culture et Sport



Print Exchange 2011, au studio Wolfe Editions, à Portland. De gauche à droite : Martin Mazora, Charlie Hewitt, Mike Houston, David Wolfe, Herménégilde Chiasson et Christian LePoul.

Stratégie et objectifs

Le rapport de la phase 1 du protocole d'entente faisait état de cinq tâches à accomplir initialement pour améliorer la concertation culturelle, notamment encourager les affaires culturelles et le tourisme, améliorer l'échange d'information culturelle, améliorer le processus transfrontalier, collaborer à des projets culturels transfrontaliers et déterminer comment tirer parti des leçons apprises lors de projets de collaboration culturels antérieurs.

Le groupe de travail a étudié chaque tâche et établi une initiative prioritaire pour chacune. Il a également décidé que ces initiatives serviraient de fondement pour le rapport de la phase 2.

Article	Initiative prioritaire - Phase 1 (2010)	Bilan de l'initiative - Phase 2 (2011)
Tâche 1 Amélioration du processus transfrontalier	Création d'une ressource traitant à la fois des questions d'ordre général et des questions particulières aux échanges culturels entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.	Un sondage sur les questions relatives au processus transfrontalier a été mené et les résultats ont servi à la création d'une ressource Web visant à faciliter la traversée de la frontière pour les artistes et les auditoires.
Tâche 2 Amélioration de l'échange d'information culturelle	Mise sur pied d'une structure de communication favorisant la création, la croissance et la pérennité d'un réseau culturel robuste.	L'information sur les occasions d'échange culturel est désormais communiquée entre les partenaires et diffusée sur le terrain. Les membres du personnel de la Maine Arts Commission ont suivi une formation sur la logistique des tournées internationales et un groupe de travail désormais composé de 15 personnes est mandaté pour travailler à l'initiative.
Tâche 3 Collaboration à des projets culturels transfrontaliers	Création ou soutien d'un projet culturel transfrontalier dans le cadre des partenariats découlant du présent protocole.	Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ArtsNB) et la Maine Arts Commission établissent présentement un fonds pour résidences de création afin d'encourager les échanges d'artistes-en-résidence. Deux échanges en arts visuels ont été coparrainés et le Portland Ballet a été invité à donner une représentation au Théâtre Impérial du Nouveau-Brunswick en 2012.
Tâche 4 Encouragement des affaires culturelles et du tourisme	Établissement d'un réseau d'intérêts culturels, commerciaux et touristiques favorisant les avantages mutuels.	Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ArtsNB) et la Maine Arts Commission mettent sur pied des initiatives inspirées d'expériences réussies comme l'initiative touristique binationale Two Nation Vacation, le réseau CulturePass et la visite de studios d'artistes Two Countries, One Bay.
Tâche 5 Échange d'information sur les pratiques exemplaires	Tenue d'une rencontre annuelle permettant aux partenaires culturels d'échanger leurs pratiques exemplaires.	Une rencontre des parties prenantes a eu lieu le 4 novembre 2011, à Camden, au Maine, conjointement avec le colloque Juice Conference 3.0, Celebrating Risk.

La rédaction du deuxième rapport a permis une meilleure compréhension de la mission et de la capacité du protocole d'entente, ce qui a engendré une légère modification des perspectives décrites dans le premier rapport. En effet, certaines initiatives ont été ajoutées tandis que d'autres ont été déplacées, consolidées ou éliminées. Ces modifications sont décrites en détail plus loin, dans le résumé de chaque tâche.

+++

Tâche 1 – Bilan de l'amélioration du processus transfrontalier

Les données recueillies dans le cadre de cette initiative indiquent que les marchés culturels du Maine et du Nouveau-Brunswick sont extrêmement compatibles. Les ressemblances en matière de géographie (zones côtières atlantiques), de démographie (750 000 personnes sur 71 225 km² au Nouveau-Brunswick et 1 310 000 personnes sur 91 427 km² au Maine), de revenu par personne (33 664 \$ CA au Nouveau-Brunswick et 26 850 \$ US au Maine en 2009) et de patrimoine culturel commun (surtout pour les résidents des comtés nord du Maine) se traduisent par des similitudes sur le plan des auditoires, des diffuseurs et des artistes. Bien que ces facteurs laissent entrevoir une conjoncture propice aux échanges, ils risquent d'être contrecarrés par la logistique du passage de la frontière. Les mouvements transfrontaliers internationaux freinent le développement économique et culturel et nuisent au dynamisme culturel des collectivités qui pourraient autrement tirer parti d'échanges culturels harmonieux. Cette situation est particulièrement vraie pour les collectivités de l'est et du nord du Maine.

Les artistes en tournée entre le Maine et le Nouveau-Brunswick sont souvent découragés par le montant d'argent, de temps et d'effort supplémentaire requis pour satisfaire aux obligations juridiques du travail à l'étranger. Cette situation limite les possibilités professionnelles dans le secteur des arts, et ses répercussions se font sentir par les artistes internationaux, nationaux, régionaux et locaux, de même que par les salles d'exposition et de spectacle tant petites que grandes.

Ni le Maine ni le Nouveau-Brunswick n'a un marché culturel suffisamment grand pour attirer les artistes internationaux aussi régulièrement qu'ils le souhaiteraient. Les artistes internationaux sont en mesure de gérer les problèmes liés aux voyages internationaux, mais plus la production est grande, plus les coûts sont élevés et plus il faut des représentations et un public nombreux pour compenser ces coûts. L'unification du marché Maine–Nouveau-Brunswick permettrait d'attirer les artistes internationaux grâce à un meilleur réseau de salles de spectacles et d'exposition, tandis que le regroupement des publics présentement divisés permettrait de grossir les auditoires. Les artistes internationaux pourraient donc justifier financièrement des tournées dans la région.

Les artistes nationaux sont ceux qui se rendent au Maine à partir d'ailleurs aux États-Unis, ou au Nouveau-Brunswick à partir d'ailleurs au Canada. Souvent, ils trouvent cela difficile de traverser la frontière à cause de la logistique. Le coût associé à l'obtention d'un visa et l'inquiétude associée au passage de la frontière figurent parmi leurs principales préoccupations. C'est ce qui explique pourquoi le Maine et le Nouveau-Brunswick semblent souvent être des zones inaccessibles pour de nombreuses tournées. Dans le cas du Maine, cette perception fait en sorte que bien des tournées s'arrêtent au Massachusetts. Les villes entourant Boston (Worcester, Springfield, Lowell et Cambridge) ont toutes des marchés semblables à celui de Portland, au Maine, qui se trouve à quelque 160 km au nord et est comparativement isolée.

Si l'on aidait les artistes nationaux à mieux comprendre les processus rattachés aux permis de travail et au franchissement de la frontière, ils pourraient mieux justifier les tournées internationales. Le Maine et le Nouveau-Brunswick auraient beaucoup à gagner si, plutôt que d'être considérés comme des zones contournables, ils étaient la plaque tournante des échanges culturels entre la côte est des États-Unis et le Canada atlantique. Dans un tel scénario, le Maine et le Nouveau-Brunswick seraient plus attrayants comme destinations principales, ainsi

que comme destinations secondaires pour les artistes en tournée de Boston à Halifax qui chercheraient à multiplier leurs représentations ou leurs expositions afin de maximiser les profits de leur tournée.

Les artistes régionaux ne cherchent pas à faire des tournées nationales ou internationales, mais concentrent plutôt leurs efforts dans leur région afin de se perfectionner et d'augmenter leur public. Ils ne peuvent habituellement pas justifier le coût, le temps et la complexité associés à l'obtention d'un permis de travail international. Au niveau régional, les contrats sont trop petits pour que l'artiste ou la salle d'exposition ou de spectacle récupère son investissement. Si la région d'un artiste longe une frontière internationale, son territoire de tournée est essentiellement réduit de moitié à cause de la frontière. Le gouvernement fédéral américain étudie présentement plusieurs accommodements pour les artistes qui circulent sur le territoire régional : on rationalise et on uniformise la logistique et les frais rattachés à l'obtention d'un permis de travail, ce qui est avantageux tant pour les artistes que pour les salles d'exposition et de spectacle. En encourageant les artistes régionaux à faire des tournées internationales au niveau de l'État ou de la province, on élargirait le public des artistes transfrontaliers ainsi que l'ensemble du marché des arts dans les deux régions.

Les artistes locaux font face à des problèmes semblables à ceux des artistes régionaux s'ils habitent une localité divisée par une frontière, comme c'est le cas de Calais et de St. Stephen. Leurs possibilités risquent d'être réduites en raison des restrictions de permis associés au franchissement des frontières. Un mécanisme de subvention pourrait être utile pour les artistes locaux, mais il serait plus efficace si on l'implantait au niveau de la municipalité plutôt que de l'État ou de la province. Un tel système permettrait aux artistes locaux de servir d'ambassadeurs culturels, d'élargir leur public et de faire croître l'ensemble du marché des arts.

+++

Une étude menée par la Maine Arts Commission et le ministère du Bien-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick en mars 2011 a permis de constater que les artistes ont en commun beaucoup de préoccupations au sujet du passage de la frontière canado-américaine.

Parmi les problèmes communs aux artistes américains et canadiens, mentionnons :

- l'identification et l'obtention des permis de travail pertinents;
- l'identification de la personne responsable de demander les permis (l'artiste, le gérant, le directeur de la salle de spectacle ou d'exposition ou le syndicat);
- la difficulté à obtenir l'approbation pour le permis de façon constante;
- la difficulté à vendre ses œuvres légalement de l'autre côté de la frontière;
- la crainte qu'un artiste ayant un dossier criminel mineur puisse se voir interdire l'entrée au pays;
- l'interdiction pour un artiste qui fait un voyage d'agrément avec ses instruments d'entrer au pays;
- l'inquiétude au sujet de la déclaration (et de la récupération) des retenues d'impôt;
- l'inquiétude au sujet d'une fouille au poste frontalier et de la saisie de ses biens.

Les résultats indiquent que certains des problèmes ne touchent que les artistes et les diffuseurs du Canada; dans d'autres cas, ils sont communs aux intervenants des secteurs artistiques américains et canadiens. L'étude n'a toutefois révélé aucun problème propre au secteur artistique américain. Cette perception selon laquelle les inconvénients sont ressentis davantage par les Canadiens que les Américains est perçue comme un obstacle à l'établissement de partenariats. Or, le manque de parité est un problème majeur à résoudre en vue d'un échange culturel équitable.

Parmi les exemples d'iniquité les plus frappants, mentionnons les frais exigés des Canadiens. Lorsqu'il entre au Canada, l'artiste américain n'a simplement qu'à se présenter au poste frontalier, contrat en main. Les droits associés au visa d'entrée sont normalement de 150 \$. L'artiste canadien qui entre aux États-Unis doit, quant à lui, obtenir un visa P2 au moins deux mois avant de franchir la frontière et payer des droits d'environ 450 \$. Si le visa doit être expédié plus rapidement, le coût peut doubler. En outre, le visa P2 exige une certaine précision quant au point d'entrée, ce qui limite la flexibilité des déplacements.

La plupart des problèmes signalés exigent des solutions d'ordre fédéral et doivent mettre à contribution des ressources fédérales. Cependant, l'étude a aussi révélé un certain nombre de problèmes découlant d'un manque de compréhension des processus et des protocoles, ce qui pourrait être réglé au niveau de l'état et de la province. Les solutions comprennent l'amélioration de l'échange d'information et un plus grand apport du gouvernement pour la création de mesures d'incitation destinées aux régions qui bénéficieraient le plus de cette intervention. À noter que ces solutions ont déjà été ébauchées.

+++

Parmi les ressources Web créées pour promouvoir les échanges culturels internationaux, mentionnons ce qui suit :

- Introduction – Renseignements au sujet du protocole d'entente sur l'initiative culturelle
- Voyage – Renseignements sur les déplacements entre le Maine et le Nouveau-Brunswick
- Traversée de la frontière – Renseignements sur les points d'entrée et les douanes
- Aperçu du visa – Renseignements sur les permis requis pour travailler à l'étranger
- Délais associés aux arts de la scène – Aperçu du processus propre aux artistes de la scène
- Impôts et retenues – Aperçu du processus relativement aux impôts
- Ressources – Liens aux organismes qui encouragent les échanges culturels
- Échanges – Liste des projets culturels entre le Maine et le Nouveau-Brunswick

Ces pages se trouvent sur le site http://mainearts.maine.gov/services_international.aspx (en anglais seulement).



Vallée de la rivière Saint-Jean, comté de Northern Aroostook, au Maine, et comtés de Madawaska et de Victoria, au Nouveau-Brunswick

Résumé de la tâche 1 – Amélioration du processus transfrontalier

Terminé ■ En cours ■ En suspens ■ Éliminé ■

Court terme

Moyen terme

Long terme

-A- (En cours)
Créer des ressources Web

-B- (Terminé)
Créer une lettre d'invitation
uniformisée

-C- (En suspens)
Rencontrer les maisons de
courtage américaines et
canadiennes

-D- (En suspens)
Faire participer les parties
prenantes aux Équipes intégrées
de la police des frontières

-E- (En cours)
Recruter des parties prenantes ayant une expérience internationale

-F- (En cours)
Encourager les autorités régionales à promouvoir une réforme du processus transfrontalier

-G- (Terminé)
Dresser une liste de personnes-
ressources à joindre en cas de
problème aux frontières



Donna McNeil, de la Maine Arts Commission, parle de l'organisme lors du Symposium Strathbutler sur les arts visuels du Nouveau-Brunswick de 2010, à Saint John.

+++

Tâche 2 – Bilan de l'amélioration de l'échange d'information culturelle

Les voies de communication entre la Maine Arts Commission et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick ont été renforcées grâce à cette initiative. Le processus de partenariat a débouché sur des listes de ressources améliorées et une meilleure compréhension des procédures à suivre pour traiter les questions internationales. Les discussions avec les dirigeants d'organismes locaux, provinciaux, nationaux et d'État ont amélioré la capacité de la Maine Arts Commission et du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick de promouvoir cette initiative.

De nouvelles pages Web énumérant les possibilités d'échanges culturels ont été créées sur les sites de la Maine Arts Commission et du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick. On a également recueilli et publié sur Internet des renseignements sur les voyages entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.

Maine Arts Commission

http://mainearts.maine.gov/international_exchange.aspx (en anglais seulement)

Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick

<http://www.gnb.ca/0131/index-f.asp>

Les membres du personnel de la Maine Arts Commission ont suivi une formation leur permettant de répondre aux questions sur les tournées internationales et la traversée de la frontière. Ils sont désormais mieux préparés pour aider les artistes et les auditoires étrangers qui rencontrent des problèmes à la frontière ou dans l'état.

Les gouvernements provincial et d'état ont donné l'exemple et ainsi facilité la communication entre les organismes de chaque côté de la frontière. En sensibilisant les acteurs sur le terrain à cette initiative culturelle internationale, ils ont favorisé l'établissement de projets de collaboration (voir la tâche 3). Le lancement d'initiatives au niveau de la province et de l'État a encouragé les organismes régionaux et locaux à établir leurs propres réseaux et à réaliser leurs propres projets. La coordination de ces projets a permis une meilleure compréhension par les acteurs sur le terrain et a amélioré l'échange d'information latérale et horizontale.

+++

Contact East, un salon des arts du spectacle, est un exemple de ce renforcement des voies de communication. L'édition 2010 comprenait un sommet international et regroupait des artistes et des diffuseurs du Maine. Les délégués de la Nouvelle-Angleterre pouvaient même obtenir une aide financière pour y participer. Cette rencontre a favorisé le renforcement du réseau transfrontalier et a incité trois organismes (Atlantic Presenters Association, New England Presenters et Arts Presenters of Northern New England) à établir une entente officielle pour l'échange d'information sur les tournées d'engagements. Pour l'édition 2011 de Contact East, les interprètes du Maine ont été invités à passer des auditions et les diffuseurs du Maine ont été invités à participer au dialogue en cours pour la création de meilleurs liens culturels sur la scène internationale. On a encore une fois offert une aide financière aux délégués et on a entamé une conversation sur la possibilité de créer une vitrine transfrontalière pour les artistes de la scène.

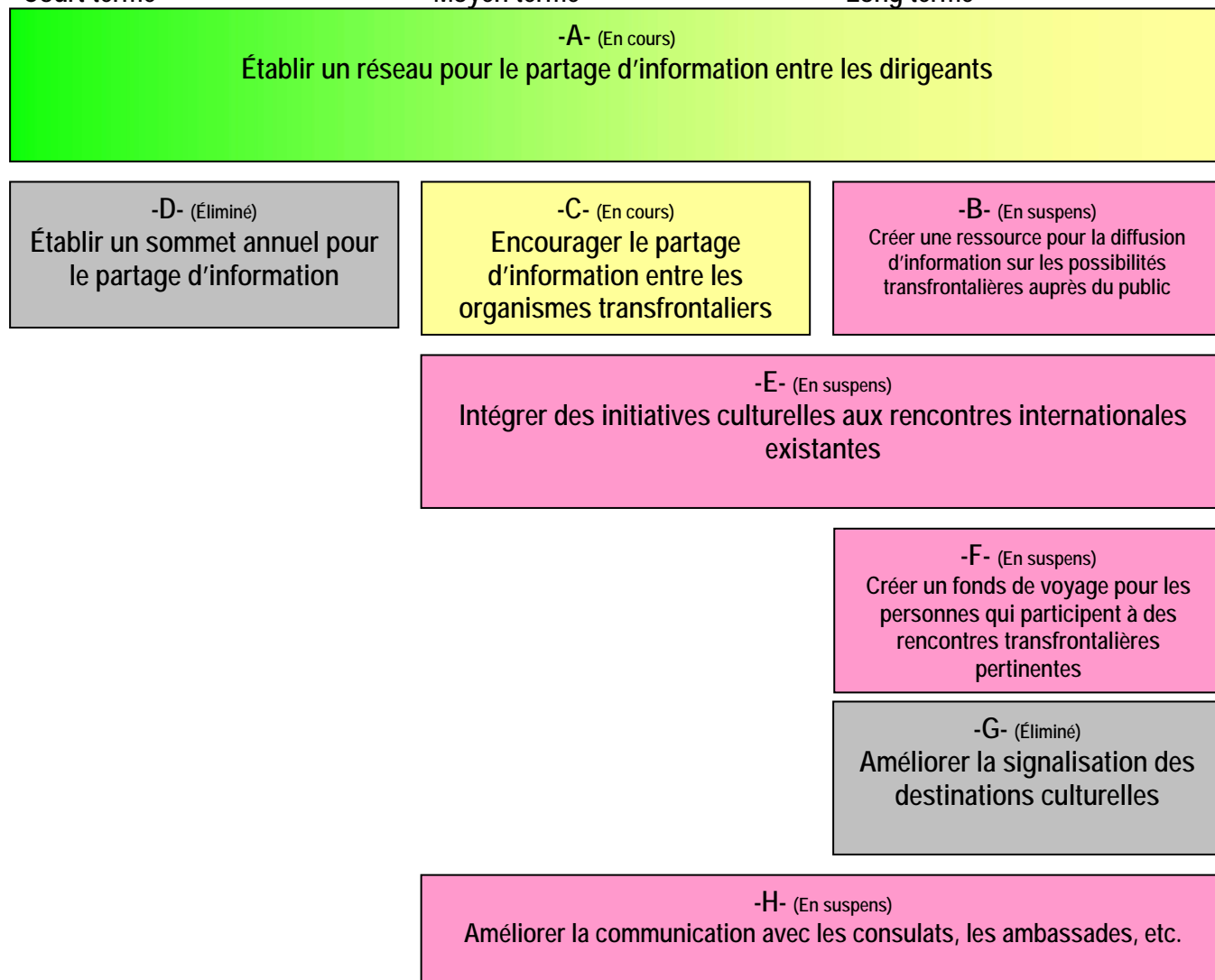
Résumé de la tâche 2 – Amélioration de l'échange d'information culturelle

Terminé ■ En cours ■ En suspens ■ Éliminé ■

Court terme

Moyen terme

Long terme



+++

Tâche 3 – Bilan de la collaboration à des projets culturels transfrontaliers

Le rapport de la phase 1 du protocole d'entente a permis de découvrir qu'il existe déjà une multitude de projets de collaboration transfrontalière. Le groupe de travail s'est rendu compte que l'infrastructure en place est plus importante que ce qu'on imaginait avant d'entamer l'initiative, ce qui l'a incité à non pas vouloir créer des projets culturels, mais plutôt à vouloir explorer les modèles existants et appuyer les projets en cours.

+++

Deux échanges en arts visuels ont été parrainés, dont un à Eastport et l'autre à Portland, au Maine. Des graveurs et des maîtres imprimeurs du Nouveau-Brunswick et du Maine y ont participé.

En septembre 2010, une rencontre organisée par Hugh French a eu lieu entre des artistes et des maîtres imprimeurs canadiens et leurs homologues américains au Tides Institute and Museum of Art, à Eastport, au Maine. Ensemble, ils ont produit deux éditions de gravures. Un documentaire vidéo au sujet de l'échange a également été créé par le cinéaste néo-brunswickois Greg Hemmings, de Hemmings House Pictures. On peut visionner la vidéo en ligne au <http://vimeo.com/16350465> (en anglais seulement).

Les participants à cet échange étaient :

Charlie Hewitt	artiste/hôte
Allison Hildreth	artiste
Anna Hepler	artiste
Herménégilde Chiasson	artiste
Eric Edson	artiste
Kaitlin Reardon	graveuse
Christian LePoul	graveur
David Wolfe	graveur/hôte
Isak Applin	artiste/graveur
Crystal Cawley	artiste
David Umholtz	artiste



Une deuxième rencontre internationale de gravure d'art a eu lieu à Portland, au Maine, du 4 au 6 février 2011. Organisée par Charlie Hewitt, de Spitbite Press, et David Wolfe, de Wolfe Editions, elle prévoyait de nombreuses occasions de communication et de collaboration.

+++

Peu de temps après la publication du rapport de la phase 1, la Maine Arts Commission a accordé une aide financière aux festivals culturels organisés dans le cadre de la Coupe du monde de biathlon tenue à Presque Isle et à Fort Kent en février 2011. La Coupe du monde a accueilli plus de 35 000 visiteurs pour les essais olympiques en ski de fond et en tir à la carabine. Des expositions d'art du Maine, des spectacles et d'autres activités culturelles se sont ajoutées aux activités sportives.

En participant à cet événement, la Maine Arts Commission avait une stratégie à trois volets. Elle voulait d'abord répondre aux besoins culturels du comté situé le plus au nord du Maine. Ensuite, elle voulait dresser un portrait des possibilités d'hébergement dans le comté d'Aroostook et établir des réseaux pouvant servir au Congrès mondial acadien de 2014. Enfin, la commission cherchait à encourager les organisateurs de l'événement à inviter les artistes néo-brunswickois à participer au volet culturel de cette rencontre internationale.

+++

Un fonds pour résidences de création est en voie de conception afin de faciliter les échanges annuels d'artistes résidents entre ArtsNB et la Maine Arts Commission. Le Fonds du ME/NB pour résidences de création établira un programme d'échanges annuels offrant aux artistes professionnels des résidences de création et de perfectionnement professionnel à la fois au Maine et au Nouveau-Brunswick. Les participants pourront présenter des demandes de financement pouvant atteindre 10 000 \$ afin de couvrir les coûts d'une résidence de création ou de perfectionnement professionnel de un à trois mois au Nouveau-Brunswick. Les artistes néo-brunswickois pourront demander des fonds semblables pour des projets de résidence au Maine.

+++

Jude Valentine, membre du groupe de travail du Maine et directrice des programmes au Tides Institute, rencontrera des membres du secteur canadien de l'éducation artistique lors du congrès national parrainé par la Société canadienne d'éducation par l'art qui aura lieu à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, en octobre 2011. Elle parlera du protocole d'entente et tiendra des réunions en vue de l'organisation d'un symposium mixte des éducateurs en arts, qui offrira une formation en stratégies de réflexion visuelles, au Tides Institute au printemps 2012. Lors du congrès, M^{me} Valentine prononcera une conférence intitulée « Introduction aux stratégies de réflexion visuelle : Un outil pour enseigner à l'aide des arts visuels ».

+++

La Portland Ballet Company (PBC) a été invitée à donner une représentation au Théâtre Impérial du Nouveau-Brunswick, à Saint John, en 2012. Cet organisme artistique du Maine œuvre dans le domaine de la danse au Maine et au New Hampshire depuis 30 ans. Il est composé de 12 danseurs professionnels adultes rémunérés et de huit autres danseurs professionnels rémunérés qui participent aux représentations sur demande. Les artistes qui font partie de la Portland Ballet Company gagnent leur vie comme interprètes, professeurs et chorégraphes partout en Nouvelle-Angleterre.

En mai 2011, la PBC a pu confirmer la date de sa représentation auprès de Peter Smith du Théâtre Impérial, à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Elle présentera donc le ballet *Giselle* au Canada le 31 mars 2012. La tournée comprendra aussi des possibilités d'enseignement et des forums éducatifs pour la compagnie dans différents établissements et écoles de la région.

Cette tournée figure parmi les retombées du colloque *Over the Edge* 2009 de la Maine Arts Commission, qui a créé une occasion de réseautage pour l'exploration des possibilités d'échanges transfrontaliers pour les artistes. Elle s'inscrit également dans le projet d'expansion du territoire de tournée de la PBC.

+++

L'exposition *Beyond the Northern Border* du Portland Museum of Art doit ouvrir ses portes en octobre 2013. Inspirée de la recherche de Donna M. Cassidy, elle mettra l'accent sur les artistes américains ayant séjourné au Québec et au Canada atlantique de 1880 à 1940. Le Portland Museum of Art est à la recherche d'un partenaire canadien pour prolonger l'exposition.

Dans un communiqué, Donna Cassidy indique qu'« au début du XX^e siècle, un nombre croissant de peintres et de photographes ont suivi les traces de [Winslow] Homer, partant du Maine et du nord de l'État de New York pour se rendre au Québec et au Canada atlantique – à Baie-Saint-Paul, à Québec et en Gaspésie, au Québec, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve – à la recherche de territoires vierges, toujours plus sublimes, qui leur paraissaient rares dans le contexte de la modernisation et d'une industrie touristique en plein essor. Parmi ces artistes se trouvaient des personnalités importantes comme Milton Avery, William Glackens, Marsden Hartley, Gertrude Käsebier, Rockwell Kent, Ernest Lawson, George

Luks, Georgia O'Keeffe et Paul Strand, ainsi que des dizaines de peintres, de photographes, de graveurs et d'illustrateurs régionaux.

« Bien que les monographies traitant d'artistes individuels fassent parfois état de leurs séjours dans l'est du Canada et que plusieurs expositions des années 1980 aient examiné l'œuvre canadienne de certains artistes (Avery, Hartley, Kent) ainsi que les parallèles entre l'art aux États-Unis et au Canada durant cette période, *Beyond the Northern Border* est la première étude et la première exposition à explorer la vaste migration d'artistes et les échanges entre le nord-est des États-Unis et l'est du Canada à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle et à établir l'importance de cette région pour l'art moderne américain. En plus de consigner la liste des artistes qui ont séjourné dans l'est du Canada, l'étude analysera leur perception de cette région ainsi que les valeurs culturelles et personnelles qu'ils lui attribuaient. Dans *Beyond the Northern Border*, j'explore tout particulièrement la façon selon laquelle ces artistes ont interprété les cultures, les traditions et les paysages communs aux deux pays et ont ainsi redéfini les frontières régionales et nationales du nord-est des États-Unis et du Canada. Leurs efforts ont contribué à un mouvement de panaméricanisme visant à renforcer l'unité hémisphérique et à établir un patrimoine commun pour les nations de l'Amérique du Nord au début du XX^e siècle. L'exposition *Beyond the Northern Border* contribuera donc au nouveau bassin de connaissances sur l'art et la culture des États-Unis dans un contexte international. En outre, l'attention qu'elle prête au Canada arrive à un moment historique important où la frontière nord se définit de plus en plus clairement et où le Canada occupe une position politique et économique plus puissante sur la scène internationale. » (traduction libre)

+++

La Maine Arts Commission collabore avec les planificateurs du Congrès mondial acadien (CMA) de 2014. Ce rassemblement a lieu tous les cinq ans dans les différentes régions du monde dotées d'une population acadienne. En 2014, il se tiendra dans le nord du Maine, le nord-ouest du Nouveau-Brunswick et la région du Témiscouata, au Québec, du 8 au 24 août. C'est la première fois que le CMA est organisé par deux pays. Les activités débuteront au Nouveau-Brunswick, se poursuivront au Maine et se termineront au Québec.

Les éditions antérieures du CMA ont attiré plus de 50 000 visiteurs à leurs festivités composées de plus de 300 activités. Leurs retombées économiques pour les hôtels, les restaurants, les magasins et les autres entreprises des régions hôtes ont dépassé le cap des 50 millions de dollars.



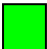



L'artiste néo-brunswickois Thaddeus Holownia anime un atelier sur les chambres photographiques au Tides Institute, à Eastport, au Maine.

Le 6 septembre 2011, les représentants du Service de toponymie de la Direction du patrimoine du Nouveau-Brunswick ont rencontré le comité organisateur du CMA pour discuter des lieudits et de leur importance culturelle pour la région générale, ainsi que d'une analyse possible des noms officiels et des noms d'usage local dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick et le nord-est du Maine.

+++

Le Portland Museum of Art a présenté une demande à Revenu Canada pour la création d'un groupe d'amis du musée intitulé Canadian Friends of the Portland Museum of Art. Ce groupe aurait pour but de renforcer la relation entre les cultures des deux pays en permettant aux citoyens canadiens de faire des dons déductibles aux projets qui ont une importance pour le Canada. À l'heure actuelle, seul l'exposition *Beyond the Northern Borders* et le projet Winslow Homer Studio s'inscriraient dans cette catégorie, mais on s'attend à ce que les dons déductibles soient un outil utile pour favoriser les collaborations transfrontalières dans l'avenir.

Résumé de la tâche 3 – Collaboration à des projets culturels transfrontaliers

Terminé  En cours  En suspens  Éliminé 

Court terme

Moyen terme

Long terme

-C- (Éliminé)
Trouver les atouts géographiques tout indiqués pour les projets culturels

-A- (En suspens)
Concevoir un nouveau mécanisme de financement pour les projets culturels

-B- (En cours)
Examiner les projets d'échange artistique au niveau de la province et de l'État

-D- (En cours)
Explorer les possibilités de partenariats transfrontaliers en matière d'éducation

-E- (Terminé)
Explorer les possibilités de résidences de création transfrontalières

-F- (Éliminé)
 Appuyer une tournée transfrontalière regroupant des musiciens du Maine et du Nouveau-Brunswick

-H- (Éliminé)
 Promouvoir la participation des populations locales aux colloques transfrontaliers en matière de culture

-G- (Éliminé)
Encourager les échanges d'expositions muséales

-J- (Terminé)

Examiner le modèle de visites de studio transfrontalières conçu par le Tides Institute

-I- (En cours)

Examiner le modèle de programmation du contenu canadien conçu par le Tides Institute

-N- (En suspens)

Examiner le modèle d'échange d'auditoires de l'Art Boat

-K- (En cours)

Créer des possibilités à partir du symposium de sculpture Schoodic (dernier symposium prévu pour 2015)

-L- (En cours)

Améliorer les possibilités de vitrines transfrontalières offertes aux artistes de la scène

-M- (En suspens)

Améliorer les possibilités transfrontalières offertes aux artisans et aux artistes traditionnels

-P- (En suspens)

Examiner le modèle de représentation de l'Orchestre symphonique du Haut-Saint-Jean

-R- (Éliminé)

Imiter les projets de collaboration comme ceux de Peter Buckland, à Saint John, et du Tides Institute

-Q- (En suspens)

Créer des possibilités à partir du Symposium de peinture tenu à Madawaska, au Maine

-S- (En suspens)

Intégrer des activités artistiques et culturelles aux rassemblements du gouvernement et du secteur privé

-T- (Éliminé)

Encourager un partenariat de tournée entre le National Dance Project et le Conseil canadien

-W- (En suspens)

Contribuer à l'élaboration de projets de collaboration transfrontalière entre les universités

-U- (En cours)

Congrès mondial acadien (CMA)

-V- (En cours)

Créer des initiatives de collaboration en matière de géographie et de lieux dits

-O- (En suspens)

Examiner le modèle du Sunbury Shores Arts and Nature Centre à Saint Andrews

Tâche 4 – Bilan de l'encouragement des affaires culturelles et du tourisme

Il existe présentement de nombreuses rencontres, tant au Maine qu'au Nouveau-Brunswick, qui visent à encourager les projets commerciaux et touristiques. Le groupe de travail sur les échanges culturels a conclu qu'avant de lancer une nouvelle initiative indépendante axée sur les arts, il valait mieux examiner les modèles existants. Compte tenu de la capacité des organismes artistiques, on a décidé qu'il serait plus efficace d'intégrer les arts et la culture aux programmes existants plutôt que de créer un nouveau programme.

Le Maine Quality of Place Council est un groupe qui engage un dialogue destiné à générer des idées pour éclairer les décideurs sur les mesures à prendre afin de créer des emplois à partir des atouts locaux du Maine. La Maine Arts Commission est représentée sur le conseil, et Stephen Carson, PGD d'Enterprise Saint John, a prononcé une conférence lors de la rencontre du 6 décembre 2010 du conseil. Il a parlé des stratégies utilisées pour dynamiser la ville de Saint John au cours des 15 dernières années, notamment la philosophie True Growth, qui cherche à concilier les objectifs économiques et les priorités sociales, culturelles et environnementales. Le 2 juin 2011, le Maine Quality of Place Council a invité M. Constantine Passaris, Ph.D., président du Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick, à donner une conférence.

+++

Le réseau CulturePass, un programme du Tides Institute & Museum of Art, a pour but d'encourager le tourisme en faisant mieux comprendre le patrimoine culturel et la vie artistique de la grande région de Passamaquoddy, qui comprend la baie Cobscook, la baie Passamaquoddy, la section nord-ouest de la baie de Fundy et la rivière Sainte-Croix, ainsi que la convergence des cultures des peuples canadien, américain et passamaquoddy. Les collectivités visées par le programme CulturePass sont Beaver Harbor, Blacks Harbor, Calais, Campobello, Charlotte, Deer Island, Dennysville, Eastport, Edmunds, Grand Manan, Letete, Lubec, Pembroke, Perry, Robbinston, Saint Andrews, St. George, St. Stephen, Sipayik, Trescott et Whiting.

Les personnes affiliées au réseau CulturePass souhaitent consigner les pratiques de la région en matière de culture, d'histoire, de folklore, de traditions et de métiers d'art sur un site Web accessible au public (<http://culturepass.net>). Le site contient un répertoire des ressources artistiques et culturelles de la région, un calendrier d'activités, des photos, du folklore et un service de courriel hebdomadaire destiné à informer directement les gens sur les possibilités culturelles de la région.

+++

Le 1^{er} septembre 2011, Trevor Holder, ministre du Tourisme et des Parcs et ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick, a rencontré Kevin Raye, président du sénat d'état du Maine, et George Gervais, de la commission de développement économique et communautaire du Maine, afin de discuter de questions de tourisme et de culture transfrontalières. La rencontre a eu lieu à Eastport, au Maine, et les discussions ont porté sur la collaboration en vue du Congrès mondial acadien 2014 et sur un nouvel engagement envers le partenariat touristique Maine–Nouveau-Brunswick Two Nation Vacation.

+++

L'artiste néo-brunswickois Jim Boyd a été admis à l'édition 2011 du symposium international de sculpture Schoodic. Sa sculpture en granite, intitulée *Nature's Grace*, sera installée à Eastport, au Maine, tout près de la frontière canado-américaine, dans un endroit qui offre une vue panoramique du Nouveau-Brunswick. Jesse Salisbury, directrice du symposium, s'est dite intéressée à resserrer les liens avec les artistes et les organismes néo-brunswickois et les a consultés au sujet de l'organisation d'un symposium de sculpture sur granite, inspiré du symposium Schoodic, à Saint John, au Nouveau-Brunswick. L'été 2012 a été retenu comme date pour le symposium. On invitera six sculpteurs internationaux à créer des œuvres d'art permanentes à partir du granite du Nouveau-Brunswick. <http://schoodicsculpture.org/> (en anglais seulement)



Jim Boyd (troisième à partir de la gauche), artiste/sculpteur néo-brunswickois, en compagnie de ses trois assistants, devant sa sculpture de granite *Nature's Grace*. La sculpture a été créée à partir de granite du Maine pendant que M. Boyd participait à l'édition 2011 du symposium international de sculpture Schoodic. La sculpture sera installée dans le quartier historique d'Eastport, près de l'amphithéâtre du parc Sutherland, d'où l'on voit le port et la frontière internationale du Maine et du Nouveau-Brunswick.

+++

L'initiative Art Boat a été conçue pour explorer les moyens d'améliorer le transport maritime dans la grande région de la baie de Passamaquoddy. Durant tout le XIX^e jusqu'au milieu du XX^e siècle, des traversiers assuraient un transport pour les diverses localités situées de part et d'autre de la baie. Depuis le début des années 1960, un pont relie l'île Campobello à Lubec, au Maine, ce qui a réduit de beaucoup le trafic sur l'eau. Durant l'été, un traversier fait le trajet de l'île Deer à Eastport et à Campobello. Un traversier du gouvernement du Nouveau-Brunswick relie l'île Deer à la partie continentale du Nouveau-Brunswick. Il n'y a pas très longtemps, l'Eastport Arts Center offrait un service de navette par bateau à passagers à Lubec pour les concerts hebdomadaires présentés par SummerKeys. Le Tides Institute a affrété des goélettes pour faire le trajet entre Eastport et Saint Andrews, et a exploré la possibilité d'élaborer plusieurs voyages de démonstration de l'Art Boat entre les localités de la baie durant l'été 2012.

<http://www.tidesinstitute.org/creativeboat.html> (en anglais seulement)

+++

Le Maine Office of Tourism, le ministère néo-brunswickois du Mieux-être, de la Culture et du Sport et le ministère néo-brunswickois du Tourisme et des Parcs ont conçu une initiative touristique binationale appelée Two Nation Vacation. Un site Web proposant des itinéraires de vacances réunissant des sites du Maine et du Nouveau-Brunswick a été créé au www.two-nationvacation.com (en anglais seulement). On compte parmi les itinéraires une boucle panoramique du littoral, une boucle Acadie/Vallée de la rivière et une boucle Fredericton/Bangor. D'autres éléments culturels pourraient être ajoutés aux itinéraires afin de les enrichir.

Des pourparlers sont en cours en vue d'inclure d'autres activités artistiques et culturelles. Une alliance de musées de l'est du Maine s'est réunie deux fois en août 2011 avec ses homologues du sud-ouest du Nouveau-Brunswick afin d'explorer les possibilités de tourisme culturel transfrontalières.

<http://www.visitmaine.com/group-tour/itinerary/two-nation-vacation/> (en anglais seulement)

+++

L'exposition *Oh, Canada*, présentée au Massachusetts Museum of Contemporary Art (MASS MoCA), à North Adams, au Massachusetts, du 27 mai 2012 au 1^{er} avril 2013, contiendra la plus grande collection d'art contemporain canadien jamais réunie à l'extérieur du Canada. La Maine Arts Commission cherche des moyens de tirer parti de cette exposition qui correspond bien aux objectifs du protocole d'entente, comme en témoigne la participation de trois artistes contemporains du Nouveau-Brunswick.

« Intitulée *Oh, Canada*, l'exposition comporte l'œuvre de quelque 60 artistes provenant de toutes les provinces et de presque chaque territoire du pays, représentant plusieurs générations et travaillant avec tous les médias. La conservatrice du MASS MoCA, Denise Markonish, a passé les trois dernières années à sillonner le Canada pour explorer des centaines d'expositions muséales, visiter plus de 400 studios d'artiste et établir le contact avec tout un éventail d'artistes œuvrant au Canada aujourd'hui.

La recherche approfondie de M^{me} Markonish donne au projet la nouvelle perspective d'une tierce partie informée et curieuse. Bien qu'*Oh, Canada* réponde à des questions comme « Quelles sont certaines des caractéristiques distinctives de l'art créé au Canada? », l'exposition ne vise pas simplement à présenter une vitrine nationaliste. Elle a plutôt pour but d'encourager un dialogue sur l'art contemporain créé au Canada (qui aborde les questions des métiers d'art, du conceptualisme, de l'humour et de l'identité), un dialogue qui interpellera profondément tant les Canadiens que les étrangers.

http://www.massmoca.org/event_details.php?id=663 (en anglais seulement)

La Maine Arts Commission a formé un groupe de travail chargé de participer à l'élaboration du programme culturel du CMA et elle fera des demandes d'aide financière pour appuyer la contribution du Maine au CMA. Au Nouveau-Brunswick, c'est le ministère des Affaires intergouvernementales qui coordonnera la participation du gouvernement provincial à l'événement.



Le littoral acadien, au Nouveau-Brunswick

+++

La St. John River Society a organisé une rencontre en septembre 2011 afin d'examiner les initiatives déjà prévues pour commémorer la Guerre de 1812. Des représentants d'établissements et d'organismes du Nouveau-Brunswick, du Maine et du Québec ont participé aux discussions. On a également discuté de possibilités de partenariats avec plusieurs établissements du Nouveau-Brunswick et du Maine.

La déclaration Par-delà la frontière fut présentée le 4 février 2011 par le président des États-Unis Barak Obama et le Premier ministre du Canada Stephen Harper. Le document proposait une vision commune pour la sécurité et la coopération économique entre nations.

Bon nombre des éléments retenus comme essentiels à la sécurité s'apparentent aux questions d'échanges culturels et de travail des artistes à l'étranger. Parmi les principaux domaines de collaboration, mentionnons :

- promouvoir la mobilité entre les deux pays et élaborer un système intégré d'entrée-sortie aux États-Unis et au Canada;
- trouver des solutions créatives et efficaces pour gérer le volume de trafic entre les États-Unis et le Canada;
- veiller à ce que les postes frontaliers aient la capacité de gérer le volume de trafic commercial et de voyageurs intrinsèque à la croissance économique et à la création d'emplois des deux côtés de la frontière;
- étendre les programmes pour les voyageurs et les commerçants préautorisés, harmoniser les programmes existants et automatiser les processus pour les rendre plus efficaces;
- réduire ce qu'il en coûte pour faire des transactions légitimes à travers la frontière en rationalisant les procédures de vérification douanière.

<http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/02/04/declaration-president-obama-and-prime-minister-harper-canada-beyond-bord> (en anglais seulement)



4 Le président des États-Unis, Barack Obama, et le premier ministre du Canada, Stephen Harper

Résumé de la tâche 4 – Multiplier les possibilités d'échanges culturels transfrontaliers

Terminé ■ En cours ■ En suspens ■ Éliminé ■

Court terme

-A- (Terminé)
Intégrer des activités culturelles aux initiatives touristiques actuelles du ME/N.-B.

Moyen terme

-C- (En suspens)
Établir des partenariats de « villes sœurs » entre Bangor et Saint John

Long terme

-D- (En suspens)
Favoriser l'intégration culturelle dans les échanges transfrontaliers existants

-B- (En cours)
Favoriser le resserrement des liens entre les musées du Maine et du Nouveau-Brunswick

-E- (Éliminé)
Appuyer les festivals des arts transfrontaliers à la grandeur de la province et de l'État

-J- (En suspens)
Collaborer avec les organismes qui planifient la commémoration de la Guerre de 1812

-F- (En suspens)
Faire participer les groupes professionnels internationaux à la conversation sur les échanges culturels

-G- (En suspens)
Renforcer les partenariats entre l'industrie de l'accueil et le secteur culturel

-I- (En suspens)
Inclure les entreprises qui appuient les arts dans la conversation sur les échanges culturels

-H- (Éliminé)
Inclure les représentants du secteur des transports dans les initiatives d'échanges culturels

-K- (En suspens)
Inclure les groupes culturels intéressés (p. ex. Wolastoqiyik, Acadiens, Irlandais, etc.)

-L- (Éliminé)
Favoriser les alliances de recherche entre les universités

Tâche 5 – Bilan de l'échange d'information sur les pratiques exemplaires

La dernière année en a surtout été une période d'exploration : les organismes collaborateurs se sont concentrés sur l'identification des pratiques qui mériteraient d'être mises en commun. Pour définir les atouts des organismes en matière d'initiatives internationales, il a fallu voir d'un œil nouveau les structures et le contexte déjà en place. Ce n'est que récemment que le groupe de travail s'est senti suffisamment informé pour savoir comment les structures opérationnelles internes pourront être adaptées aux entités de part et d'autre de la frontière.

Les membres des groupes de travail s'entendent pour dire qu'améliorer les mécanismes de mise en commun de pratiques exemplaires serait un exercice valable. On est déterminé à poursuivre le dialogue direct entre la Maine Arts Commission et le ministère du Bien-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick et à promouvoir les discussions sur le terrain.

Une réunion mixte des groupes de travail du Maine et du Nouveau-Brunswick est prévue durant la rencontre Juice 3.0 qui aura lieu le 4 novembre 2011 à Camden, au Maine. Les parties prenantes du Maine et du Nouveau-Brunswick ont été invitées à faire part de leurs idées et de leurs expériences aux groupes de travail et à prendre connaissance de l'information recueillie pour les deux rapports sur le protocole d'entente. Le ministère du Bien-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick est également disposé à organiser une rencontre en 2012.

Résumé de la tâche 5 – Évaluer les pratiques exemplaires et communiquer les stratégies efficaces

Terminé  En cours  En suspens  Éliminé 

Court terme

Moyen terme

Long terme

<p>-B- (En cours) Favoriser la participation des organismes aux forums sur l'économie créative</p>		
<p>-J- (Terminé) Établir un sommet annuel pour le partage d'information</p>	<p>-A- (En suspens) Communiquer les stratégies visant la gestion de fonds centralisés réduits</p>	<p>-C- (En suspens) Partager l'information sur les modèles nationaux (p. ex. Capitales culturelles du Canada, Fête de la culture)</p>
	<p>-D- (En suspens) Explorer la possibilité de créer des forums « jumeaux »</p>	<p>-E- (Éliminé) Inclure des thèmes culturels dans les rencontres régionales du gouvernement</p>
	<p>-F- (Éliminé) Mettre à contribution les sociétés privées établies au Maine et au Nouveau-Brunswick</p>	<p>-G- (En suspens) Discuter des pratiques du Maine et du Nouveau-Brunswick en matière d'appui aux activités littéraires</p>
	<p>-H- (En suspens) Partager l'information sur les pratiques en matière d'appui à l'art civique</p>	
	<p>-I- (En suspens) Partager l'information sur les pratiques en matière de diversité et d'intégration mondiale</p>	

Rapport de la phase 2 – Conclusion

La création de ressources visant à régler les questions générales de passage de la frontière et celles qui touchent plus particulièrement les échanges culturels entre le Maine et le Nouveau-Brunswick a amélioré l'interaction des cultures des deux régions. La retombée la plus importante a été l'appui et la reconnaissance des échanges déjà établis entre les organismes du secteur privé.

Les projets de collaboration entre la Maine Arts Commission et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick ont été couronnés de succès. Les structures officielles qui ont été établies pour l'exploration des possibilités d'échanges culturels sont efficaces et les réseaux d'information continuent de prendre de l'ampleur et de produire des occasions intéressantes tant pour les artistes que pour les salles d'exposition et de spectacle.

Au fur et à mesure que l'initiative se poursuit, on s'attend à ce que les activités d'exploration soient remplacées par la promotion et l'élaboration de programmes transfrontaliers précis. Les personnes-ressources aux niveaux local, régional et national sont désormais au courant de l'initiative élargie et leur appui s'avérera inestimable pour sa continuation.

La résolution des questions associées aux règlements et aux processus d'échanges culturels internationaux devrait évoluer et les changements les plus importants devraient s'opérer au niveau national. Les groupes locaux, provinciaux et d'État qui s'intéressent aux échanges culturels devraient poursuivre leurs efforts tout en étant conscients que les politiques nationales évoluent et que les intérêts régionaux sont surtout efficaces lorsqu'ils reposent sur des partenariats solides. Une concertation des parties intéressées offrira une meilleure plateforme pour la défense de la cause, le réseautage et l'échange d'information.

Il est recommandé que les dirigeants au Maine et au Nouveau-Brunswick continuent d'appuyer l'initiative d'échange culturel en réitérant leur engagement.

Mention de source :

Toutes les photos tirées du site FTP ont été fournies par Hugh French (l'artiste Thaddeus Holownia, le ministre Trevor Holder et le président du sénat Kevin Raye en train de voter; le sculpteur Jim Boyd), à l'exception de la photo de Donna McNeil, qui a été fournie par Katherine McCarroll, de la Sheila Hugh MacKay Foundation, et de celle du premier ministre Harper et du président Obama, qui provient du site Web mentionné dans le rapport.